



Déclaration de la Rencontre internationale pour des villes égalitaristes.

Un engagement commun

Nous, organisations, mouvements et réseaux d'habitants, d'universitaires et de gouvernements locaux, engagés en faveur de la justice sociale territoriale, nous sommes réunis à Buenos Aires, parallèlement à la réunion convoquée officiellement par URBAN 20, pour discuter d'une position alternative aux initiatives urbaines néolibérales et échanger des idées ainsi que des expériences sur les villes auxquelles nous aspirons dans ce contexte international de crise économique, sociale, environnementale et politique.

Nous nous appuyons sur des contributions essentielles telles que la Déclaration municipaliste pour le droit au logement et le droit à la ville et sur tous les instruments internationaux qui promeuvent la garantie du droit au logement et à un habitat décent, en tant que droits fondamentaux de l'homme. Nous concevons le droit à la ville comme le droit de tous les habitants, présents et futurs, permanents et temporaires, d'habiter, d'utiliser, d'occuper, de produire, de transformer, de gouverner et de jouir de villes, de villages et d'agglomérations urbaines justes, égalitaires, sûres, durables et démocratiques, définis comme des biens communs pour une vie décente, qui doivent se partager et appartenir à tous les membres de la communauté.

La défense du droit à la ville réaffirme, met à jour et défend les droits de l'homme et les obligations qui en découlent pour les États: l'accord de l'Agenda 2030 de "ne laissez personne derrière", et le "ne laissez aucun territoire derrière", de la Déclaration du 9ème Forum urbain mondial. Les villes peuvent être un endroit pour tout le monde.

Nous sommes les faiseurs des villes

Nous sommes les ouvriers qui construisons et donnons vie aux villes, les précarisés qui subissent les éternels trajets du domicile au travail dans des conditions indignes. Nous sommes les chômeurs qui essayons de subvenir aux besoins essentiels de nos familles en ayant recours au marché du logement, du commerce et de l'emploi informel. Nous sommes les sans abri et les expulsés par un marché immobilier qui tire une plus-value des territoires en expulsant et en criminalisant ceux qui ne peuvent pas payer. Nous sommes les pauvres qui ne trouvons pour nous installer que les zones les plus dégradées sur le plan environnemental, sans sécurité d'occupation, vulnérables aux catastrophes et sans réponse à nos droits en matière de logement. Nous sommes les migrants et les réfugiés de différentes cultures, expulsés d'autres pays, poursuivis et réprimés par les gouvernements. Nous sommes les personnes handicapées ou âgées, attrapées dans les pièges urbains qui nous empêchent de profiter des espaces dont jouissent les autres.

Nous sommes les femmes qui subissons la sous-estimation des tâches de soins, le manque d'infrastructures et d'une mobilité urbaine adéquate, ainsi que l'absence de politiques qui s'attaquent aux causes des violences multiples auxquelles nous sommes soumises. Nous sommes les différences sexuelles poursuivies, criminalisées ou stigmatisées, qui n'avons pas accès à de réelles opportunités de la vie urbaine. Nous sommes les petites filles qui vivons dans une ville d'espaces clos et d'environnements toujours moins salubres. Nous sommes les jeunes criminalisés par notre façon de



vivre la ville. Nous sommes les artistes de rue qui ne reçoivent pas le soutien nécessaire et qui se voient restreindre l'espace public pour diffuser leur travail qui enrichit la culture. Nous sommes tous ceux et toutes celles qui subissons en quelque sorte les processus d'exclusion, de violence et d'injustice dans les villes.

Nous sommes ici, ensemble, nous existons et résistons, nous sommes différents, avec un monde de besoins en commun. Nous voulons faire partie du débat sur l'Agenda des villes et contribuer, à partir de nos pratiques quotidiennes et de notre résistance, au modèle de la ville néolibérale. Nous voulons pouvoir décider des questions les plus importantes de la vie urbaine.

Les villes en litige

Les villes sont avant tout l'endroit où habitent des millions de personnes qui cherchent à vivre dans des conditions de dignité et d'égalité. Cependant, la plupart des gouvernements locaux les gèrent comme des opportunités d'investissement et des entreprises spéculatives, simples moteurs d'un développement économique illimité. Le modèle de gestion élitiste, ainsi que le modèle mercantiliste, pensent l'urbain à partir des experts et en fonction des grands promoteurs urbains – partisans de la privatisation des biens communs et de l'exploitation de la campagne - oubliant ceux et celles qui font nos villes réelles et méprisant la production sociale de l'habitat.

Ce modèle mesure le succès des villes sur la base d'indicateurs tels que la construction de mètres carrés et l'augmentation de la valorisation de l'immobilier, pondérant le quantitatif par-dessus le qualitatif. Tandis que le Nouvel agenda urbain établit que le développement urbain est illimité et impulsé par les villes, ces indicateurs mettent en évidence la non durabilité du modèle néolibéral.

La concentration du territoire est de plus en plus grande. L'attribution de biens communs à des fins de spéculation immobilière n'a pas eu de cesse. La (rare) nature et les espaces publics existants sont complètement sacrificables; ils sont considérés comme un "vide" qui doit être comblé par le monde des affaires, ce qui normalise les progrès de la privatisation du public. Les quartiers perdent leur identité et leurs habitants n'ont aucun pouvoir de décision en matière de politique d'urbanisme. Le logement a été marchandisé jusqu'au paroxysme, transformant l'immobilier en simples marchandises destinées à la spéculation, transformant les citoyens en clients. Les sols sont imperméabilisés, construits et urbanisés de manière irrationnelle et les surfaces absorbantes avancent dans des zones urbaines et suburbaines non planifiées pour l'intérêt général mais pour satisfaire le secteur de l'immobilier, avec des garanties des États qui souvent violent les lois. Ces processus spéculatifs sont la manifestation urbaine de l'accumulation par dépossession. L'autre aspect de ce phénomène est l'urgence du logement, en particulier les expulsions, qui touche les secteurs les plus vulnérables.

Face à ce contexte, le modèle de gestion démocratique du territoire est le seul compatible avec cette approche afin de garantir les droits de la diversité des identités qui peuplent la ville. Nous pensons que cela devrait constituer le cadre des politiques publiques visant à contribuer et à renforcer les états de droit démocratiques, qui assument des engagements vis-à-vis des droits de l'ensemble diversifié du groupe social, en appliquant des instruments et des actions positives en faveur des secteurs de la société dont les droits sont violés.

Nous avons un grand défi: faire des villes un bien commun, partant de la résistances et de la créativité, pour mettre en œuvre, par des alliances, de nouveaux moyens de garantir les droits de l'homme et la démocratie participative, en respectant la diversité, en assurant et en contribuant à la redistribution économique, la reconnaissance culturelle et la capacité d'action politique de toutes les personnes.



Villes égalitaristes

Action pour l'environnement

Les causes de l'urgence socio-environnementale qui frappe la planète sont de nature complexe et multidimensionnelle. Outre le caractère planétaire du Changement Climatique, qui approfondit et multiplie les phénomènes climatiques extrêmes, il existe des causes locales liées à l'expansion d'un modèle de (mal) développement incompatible avec les cycles de la Nature. Les incendies, les inondations, les sécheresses, les ouragans et d'autres événements extrêmes font partie d'un phénomène répandu sur la planète, que les politiques gouvernementales favorisent par le biais de mesures en faveur de l'agroalimentaire, des méga industries extractives, de la fracturation hydraulique (fracking), de la frontière pétrolière, les grands barrages hydroélectriques et les méga projets immobiliers, entre autres.

Par conséquent, nous ne pouvons pas permettre que le changement climatique soit utilisé comme une excuse. Son caractère global ne dilue ni ne diminue la responsabilité des gouvernants et des hommes politiques, bien au contraire, il l'accroît et la met en valeur au moment de la prise de décisions concernant les politiques publiques territoriales ou lorsqu'il s'agit de développer des programmes de contrôle et de prévention des impacts résultant de ces politiques. La force du modèle de la dépossession nous oblige à établir des ponts entre les personnes affectées à la campagne et à la ville, entre ceux qui résistent à l'extraction minière dans des lieux reculés, ceux qui combattent le glyphosate et l'industrie agroalimentaire et ceux qui vivent dans des villes de plus en plus chères, contaminées, grillagées et répressives. C'est la même lutte, mais les liens entre les populations des villes et des campagnes ne sont pas donnés, nous devons les construire.

(1) Pour la majorité des villes des pays du Sud, les processus d'adaptation au changement climatique acquièrent une pertinence fondamentale, car la survie de millions de personnes en dépend. Bien que les villes soient considérées comme de grands centres de production de richesse et d'innovation, nous craignons que la relation entre la ville et le territoire ne soit dépréciée, en particulier avec le milieu rural et les sources de richesses naturelles plus éloignées. Alors que les villes produisent 80% du PIB, ce sont les puissances économiques concentrées qui, par le biais des services administratifs, juridiques et financiers, s'en approprient, dégradant la Nature, écrasant l'agriculture familiale et les économies régionales, déplaçant paysans et indigènes, exploitant de manière indue et irresponsable la Terre-Mère, par le biais de l'expansion illimitée du secteur urbain, du fracking, de la méga industrie minière, du clearing et de la monoculture. Une richesse qui appauvrit l'environnement et compromet notre survie future.

(2) Dans le cadre du vaste consensus mondial sur la nécessité de lutter contre le changement climatique, les villes sont soumises à des investissements dans de grands projets d'infrastructure qui aggravent l'endettement, ne résolvent pas les problèmes environnementaux les plus urgents et sont souvent à l'origine d'expulsions massives inutiles. Face à un modèle de gouvernance mondiale, nous réaffirmons le point de vue de la justice environnementale pour un développement véritablement durable de nos territoires.

(3) Nous soutenons la promotion de transports urbains durables et la nécessité d'éliminer les subventions aux combustibles fossiles. Cependant, ces initiatives doivent être accompagnées de mesures fiscales: décourager l'achat et l'utilisation de voitures particulières, dans le cadre d'une



planification de la mobilité durable, reposant sur les transports en commun et les modes de transport non motorisés.

(4) Non seulement les villes, mais également les citadins et les ruraux, devraient jouer un rôle de premier plan dans la planification du développement, la promotion de la durabilité, les liens urbains-ruraux profitant aux populations démunies des zones rurales et urbaines, garantissant la souveraineté alimentaire et la protection de la biodiversité, des habitats naturels et des écosystèmes de leur environnement. La planification et les politiques doivent être mises en œuvre à partir d'un modèle de gestion démocratique qui les communautés dans les processus de conception, de mise en œuvre et d'évaluation.

(5) La génération d'informations et son suivi, sont à la base des processus de décision. La recherche devrait faire appel à la société civile et à la communauté universitaire pour assurer le bon développement des politiques publiques.

(6) Les risques liés au changement climatique sont en rapport avec la conjonction de menaces qui demandent, pour les réduire, des efforts concertés au niveau mondial, et la vulnérabilité sociale face à ces menaces. Les villes qui aspirent à améliorer leur résilience urbaine doivent avant tout promouvoir un ordre territorial qui contribue à réduire ces vulnérabilités, qui touchent principalement les secteurs les plus pauvres et qui habitent les zones les plus précaires.

L'emploi décent dans le futur

Nous sommes conscients des avancées technologiques comme conséquence du développement de nouvelles entreprises dans ce que l'on appelle *l'économie collaborative*. Nous sommes également conscients du rôle des plateformes numériques dans la génération de revenus dans des contextes de chômage élevé et d'absence de véritables opportunités d'emploi. Cependant, nous sommes préoccupés par les privatisations de services publics et par les nouveaux modèles d'économie de plates-formes qui emploient de manière précaire, violent les réglementations de la sécurité sociale et évitent de payer des impôts, en érodant les fondements de l'État social.

(1) La discussion sur l'avenir du travail ne devrait pas être donnée uniquement sur des scénarios préétablis selon les prévisions de numérisation et d'automatisation, mais devrait inclure une discussion générale sur le modèle productif et le rôle de l'éducation et de la formation professionnelle, dans différents contextes.

(2) Pour que les avantages de l'économie numérique soient distribués démocratiquement, il est indispensable de poursuivre les efforts en vue de réduire la brèche numérique et de s'engager à atteindre progressivement la souveraineté technologique.

(3) Nous soutenons les luttes des travailleurs et des syndicats et le renforcement de l'économie populaire. Les engagements des autorités locales sur l'avenir du travail doivent les placer au centre afin de garantir des emplois de qualité et un travail décent dans les services publics, ainsi que dans le secteur privé.

(4) Nous promovons les processus d'autogestion et l'inclusion des coopératives et des PME dans la passation de marchés de travaux publics, en tant que moyens de promouvoir un emploi décent.



(5) L'élaboration des modèles économiques liés aux plateformes numériques ne peut être dissociée de la planification urbaine et de son insertion dans le cadre d'une gestion démocratique. Nous conservons les expériences de gouvernements tels que celui de Barcelone, qui, avec Paris, New York, Londres et Madrid, passent des accords pour imposer des normes minimales de respect des droits sociaux et des contributions fiscales, en réglementant les grandes sociétés de plateformes afin de limiter les opérations sur leurs territoires.

(6) L'économie numérique, dans le cadre de l'approfondissement des processus de financiarisation et de marchandisation de la vie, devient un nouveau mécanisme de précarisation de l'emploi, principalement pour les personnes qui, dans ce contexte, subissent les effets de l'accroissement du chômage. L'avenir du travail passe par le renforcement des économies réelles, faisant du numérique un moyen et non une fin en soi. Des politiques doivent être mises en œuvre pour garantir la sécurité sociale et l'intégrité des droits des travailleurs de tous types et secteurs, des "anciennes et nouvelles" économies.

(7) Nous convenons de l'importance de promouvoir des villes plus compactes et mieux connectées afin de maximiser l'accès à l'emploi et aux relations entre entreprises, ce qui devrait garantir aux travailleurs des circuits accessibles, en distance et en frais, entre les lieux de travail, logements et équipements urbains nécessaires au développement de la vie. Ce qui ne devrait pas signifier une planification urbaine exclusivement pensée dans la production économique, mais devrait être complémentaire à un modèle de ville conçu pour la reproduction de la vie dans tous ses aspects.

(8) Nous pensons qu'il est essentiel de développer des économies diversifiées et inclusives qui préservent et garantissent l'accès de tous les habitants à des moyens de subsistance sûrs et à un travail décent, en promouvant progressivement des conditions de travail décentes pour les travailleurs de l'économie populaire et tous ceux qui travaillent dans des emplois informels.

Politiques d'intégration sociale et d'égalité

L'égalité sous toutes ses formes (sociale, politique, économique, de genre, etc.) est un concept qui a perdu sa place dans les agendas et a disparu des objectifs des politiques publiques. Elle a été remplacée par l'inclusion qui apparaît comme l'objectif prédominant, cédant la place à une nouvelle vision des politiques urbaines. D'après notre vision, on devrait continuer à s'efforcer pour surmonter les inégalités en tant qu'objectif prioritaire de l'action publique. On ne devrait pas insister sur la vision "entrepreneuriale" de l'État, présentée à la citoyenneté comme un facilitateur de la course individuelle que mène chaque citoyen pour être inclus dans une ville naturellement perçue comme inégalitaire, mais sur celle des gouvernements qui mènent des politiques globales et des processus collectifs d'égalité sociale, politique et économique, destinées à l'ensemble de la citoyenneté, qui démarchandisent les droits et qui produisent des espaces et des services publics de qualité qui améliorent les interactions sociales et la participation politique, qui promeuvent les expressions socioculturelles et qui embrassent la diversité et favorisent la cohésion sociale.

Au sein des secteurs vulnérables, les femmes sont la population qui vit dans les pires conditions de pauvreté et en plus ce sont elles qui subissent, de la pire forme, les obstacles urbains du fait de porter le fardeau des rôles de soignantes qui leur ont été historiquement assignés. En plus de maintenir la responsabilité du travail domestique chez la majorité des femmes, il s'agit de tâches dévalorisées et non reconnues qui représentent pourtant une contribution importante au développement. Compte tenu de la persistance de la division sexuelle du travail et de la double ou triple responsabilité qu'elles



assument, elles ont besoin de l'attention des gouvernements et d'une planification urbaine sensible au genre: services et équipements de proximité, mobilité et transports sûrs et accessibles qui leur permettent le transit sur les territoires injustes et inhospitaliers.

(1) Nous soutenons toute politique visant la génération de villes égalitaires, avec accès universel à l'éducation et à la santé; promouvant des processus de renforcement, d'amélioration de la qualité et d'élargissement de la couverture des institutions publiques d'éducation, à tous les niveaux et de la santé dans toutes ses spécialités. Les États sous-nationaux devraient viser la croissance de leurs structures dans ces domaines, augmenter progressivement leurs budgets dans ces secteurs et s'occuper principalement des zones les plus lésées, pour générer des processus d'égalité urbaine.

(2) Le plan d'infrastructure ne doit pas être conçu pour répondre aux normes de modernisation ou de modèles de villes réglementées et / ou soumises à des organisations financières internationales, sous l'hypothèse d'attirer de nouvelles sources de financement sous-national. L'utilisation des financements publics existants doit être planifiée de manière participative et conformément aux besoins réels de ses habitants. Surmonter la pauvreté urbaine, le déficit de logements et l'accès universel aux services publics de base, doivent être les principaux horizons pour la définition des politiques et des stratégies.

(3) Il est urgent d'inclure dans la planification urbaine la perspective du féminisme et en particulier, des besoins concrets qui découlent des rôles des soins. Des villes qui sont modélisées en fonction des circuits de mobilité réels des personnes (et pas uniquement de celles liées au travail) ont un effet positif pour surmonter les discriminations et les barrières urbaines existantes. L'égalité des sexes et le respect des diversités sexuelles devraient être des axes transversaux de toutes les politiques et pas seulement des objectifs prévus dans des programmes publics spécifiques. L'égalité des sexes devrait être assurée ainsi que la prise de toutes les mesures nécessaires pour garantir l'égalité des droits et des chances pour les femmes et les hommes ainsi que le respect de la diversité sexuelle et la lutte contre la discrimination et la violence sous toutes ses formes.

(4) La justice spatiale est un concept fondamental pour penser à la planification urbaine. Que la population en situation de pauvreté soit celle qui s'est installée dans les zones les plus précaires, les plus polluées et où les conséquences du changement climatique sont plus sérieusement subies, n'est pas une réalité fortuite. Les stratégies de production et d'octroi de terrains et de logements sociaux doivent être conçues et mises en œuvre dans des territoires sûrs, centraux et éloignés des zones contaminées des villes, afin de permettre l'accès au droit au logement et à la ville des populations vulnérables.

(5) Tant qu'il existe des zones de la ville économiquement inaccessibles et des zones totalement précaires et sans accès aux services urbains de base (services publics, hôpitaux, transports en commun, écoles de qualité), il est impossible d'atteindre l'objectif d'intégration urbaine. Il est fondamental de réglementer le prix des terrains et des loyers, en s'éloignant complètement de la logique des couches économiques qui domine toujours la définition du coût de la vie de chaque quartier. Les politiques garantissant l'accès au logement à l'ensemble de la population, constituent un élément moteur d'une véritable intégration et de l'égalité dans les villes. Il n'y a pas de véritable développement tant que des familles entières vivent dans la rue. Une approche intégrale et fondée sur les droits de l'homme est nécessaire, qui consiste à prévenir les expulsions, à gérer les terres et les logements à des fins éminemment sociales et à faire disparaître progressivement les propriétés inutilisées. Les investissements devraient être prioritaires pour l'élaboration de politiques de



logement public et l'élargissement des programmes de soutien aux coopératives, au mutualisme et à l'autogestion; de même, des processus doivent être mis en place pour réguler les loyers et, en général, le marché immobilier, augmenter les impôts sur les logements inutilisés et les politiques de récupération des plus-values en milieu urbain.

(6) Les gouvernements locaux devraient créer des structures et des instruments appropriés pour éliminer la violence, en particulier la violence à l'égard des femmes. À cette fin, l'accès à une justice qui sait comment traiter les plaintes de violence sans stigmatisations revictimisantes, est une priorité. De même, il convient de promouvoir des programmes publics visant à contrôler les contenus des médias qui reproduisent la violence et la discrimination historiques et à encourager la mise en place d'observatoires spécialisés permettant de suivre et de générer de nouvelles connaissances sur la violence urbaine. Les États locaux doivent être les premiers à éliminer la violence en tant que mécanisme de relations avec les citoyens; pour cela, il est essentiel de mettre en œuvre des stratégies permettant d'éliminer l'action policière répressive et de réduire la militarisation des quartiers.

(7) Nous soutenons la promotion de la participation citoyenne, condition indispensable à la réalisation du droit à la ville. Une budgétisation et une planification participatives sont nécessaires ainsi que des auditions publiques contraignantes pour la définition des décisions majeures en matière d'infrastructure et de gestion des services urbains ; des instruments efficaces pour un audit citoyen des ressources et de la dette publique de la ville; stock de terres et de biens publics totalement connus de la citoyenneté et le renforcement de la décentralisation administrative des gouvernements locaux, sont quelques unes des mesures visant à assurer la participation de la population et donc la démocratisation de nos villes.